



QUAND FO JUSTICE ALERTE ! Les alertes deviennent réalité

Dans la nuit du 24 au 25 septembre 2026, la sécurité du CP de Nouméa a une nouvelle fois été mise à l'épreuve.

Des personnes détenues mineures, hébergées au SG1 sont parvenues à **dégrader les barreaux et les grilles de leurs cellules, jusqu'à pouvoir s'extraire de celles-ci**. Les circonstances précises de cet incident restent à déterminer. **Fort heureusement, aucune conséquence plus grave n'est à déplorer : ni mise en danger des rondiers, ni atteinte à la sécurité de l'établissement, ni tentative d'évasion.**

La délocalisation temporaire des mineurs dans ce secteur d'hébergement, fait suite à une mesure prise dans l'urgence par la nouvelle direction, afin de **préserver la santé physique et psychologique des agents du QM**, face à **un environnement de travail digne d'un chantier en construction**.

Des conditions de travail dégradées, que seul **FO Justice** avait dénoncées depuis plusieurs mois. Notre organisation ne s'était pas contentée de dénoncer, nous avons proposé des solutions d'affectation. **Des solutions pratiques et sécuritaires, permettant d'anticiper les difficultés**. Ces propositions n'avaient pas été retenues par la direction de l'époque et aujourd'hui encore.

Les événements de cette nuit doivent désormais conduire à **reconnaître la situation avec lucidité**. Des zones **insuffisamment éclairées, des zones non couvertes par la vidéosurveillance, des dispositifs de sécurité vulnérables**. Derrière cet incident, une réalité demeure : **FO Justice** continuera d'alerter sans relâche sur les risques d'une structure vieillissante et désormais inadaptée aux impératifs de sécurité et de prise en charge des PPSMJ dans notre établissement.

ON NE PEUT PAS CONSTRUIRE LA SÉCURITÉ PÉNITENTIAIRE SUR DES SOLUTIONS PROVISOIRES

Le CP de Nouméa doit continuellement composer avec des infrastructures dont les limites sont connues de tous. Et notamment avec l'utilisation de containers maritimes pour couvrir **75% des secteurs d'hébergement**. Cette situation n'est satisfaisante ni pour les personnels, ni pour les personnes détenues, ni pour les exigences de sécurité et de prise en charge d'un établissement pénitentiaire. **Une structure pénitentiaire doit être conçue pour garantir la sécurité de tous.**

COMBIEN D'ALERTE FAUDRA-T-IL ENCORE ?

FO Justice refuse que la réponse soit une nouvelle fois l'argument budgétaire. Faut-il attendre le drame pour que l'administration pénitentiaire reconnaisse enfin que notre structure n'est plus adaptée ?

FO JUSTICE DEMANDE UNE RÉPONSE À LA HAUTEUR DES ENJEUX

Il ne s'agit plus seulement de réparer, renforcer ou bricoler l'existant. Il faut anticiper. Nous réitérons donc avec force notre demande :

IL EST IMPÉRATIF DE CONSTRUIRE UN NOUVEL ÉTABLISSEMENT PÉNITENTIAIRE SUR NOUMÉA

Un établissement moderne, une architecture pensée pour la sécurité, des matériaux et des dispositifs adaptés aux contraintes pénitentiaires, des conditions de travail dignes et surtout, une infrastructure capable de répondre durablement aux besoins de protection de la société néo-calédonienne.

FO JUSTICE CONTINUERA : D'ALERTE – DE PROPOSER – D'AGIR

SLP FO JUSTICE – Nouméa, le vendredi 25 septembre 2026

ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

FO RÉSISTER!!
RIEN LÂCHER!
ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ

JE VOTE **FO Justice**
POUR TOUS LES PERSONNELS